

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 05.09.02.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la
demande : 12.03.04 Bulletin 04/11.

56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71) Demandeur(s) : CHELLI FREDERIC — FR.

72) Inventeur(s) : CHELLI FREDERIC.

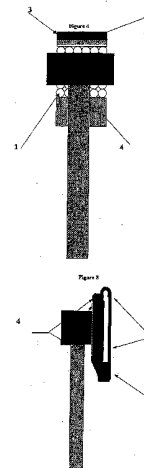
73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) :

54) P.O.M PORTE OUTILS MAGNETIQUE.

57) Le dispositif une fois glissé dans la ceinture, permet de porter des outils métalliques, de la visserie métallique, ou aider à porter des objets métalliques. Les travailleurs du bâtiment, ont souvent un problème pour porter leurs outils sur eux .ce dispositif est idéal pour, ne pas se blesser, ne pas trouser ses poches, éviter qu'un outil tombe et blesse quelqu'un, garder de la visserie accessible. Le dispositif est constitué d'un passant (3) dans lequel on introduit une ceinture pour l'accrocher à la taille, la face aimantée (1) vers l'extérieur. Il ne reste plus qu'à l'utilisateur de présenter le coté métallique de l'outil ou l'objet qu'il veut accrocher, et de le plaquer sur la face aimantée (1) du dispositif. Pour retirer l'objet, l'utilisateur devra exercer une force de haut en bas sur l'objet, ou une rotation de l'objet sur lui-même.

L'exemple sur la figure 4 et 5, est donné avec un marteau.



La présente invention concerne un dispositif qui, une fois enfilé dans la ceinture, permet de porter par force magnétique, des outils métalliques (truelle, pince, tournevis, etc..) de la visserie métallique, ou aider à porter des objets métalliques (chemin de câble, ouvre-bouteille, téléphone portable, etc....).

Ce dispositif est le complément de l'outillage traditionnel du travailleur manuel.

La travailleurs du bâtiment, ont souvent un problème pour accrocher leurs outils sur eux quand ils sont sur une échelle.

ce dispositif est idéal pour, ne pas se blesser, ne pas trouser ses poches, éviter qu'un outil tombe et blesse quelqu'un, garder de la visserie accessible Le dispositif selon l'invention permet de remédier à tous ces inconvénients. En effet, l'utilisateur n'aura qu'à plaquer la face métallique de son outils sur la façade magnétique du dispositif et il sera accroché. Pour le décrocher, il suffit a l'utilisateur, de pousser l'outil vers le bas avec force, ou de le faire pivoter sur lui même en lui exerçant un mouvement de rotation.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente le dispositif vue de face.

La figure 2 représente le dispositif de côté.

La figure 3 représente le dispositif en coupe latérale .

A titre d'exemple non limitatif, la surface aimantée(1) du dispositif, est composée de 36(6x6) aimants néodyme cylindriques revêtus de nickel, de 6 mm de diamètre et de 3 mm d'épaisseur. Les aimants sont disposés de manière à ce que chaque pôle (+,-) soit opposé à son voisin.

Collés à la colle(5) les uns aux autres sur une plaque métallique(2) carrée de 36 mm de côté et de 1 mm d'épaisseur,et l'espace entre eux remplit de colle(5).

Cette plaque(2) collée sur une lanière de cuir(3) de 38 mm de largeur, 150 mm de longueur et 2 mm d'épaisseur.

Le tout(plaque+fermeture), moulé dans une matière plastique dure (4).

Revendications

- 5 1) Dispositif pour porter des objets métalliques à la ceinture caractérisé en ce qu'il consiste en une plaque (2) à façade magnétique, collée sur une lanière de cuir (3), ou moulée dans du plastique dur, formant passant pour l'accrochage dudit dispositif à la ceinture, le dit dispositif permettant le transport d'outils métallique (truelle, pince, tournevis, etc..) de la visserie métallique, et d'objets divers métalliques (chemin de câble, ouvre-bouteille, téléphone portable, etc....).

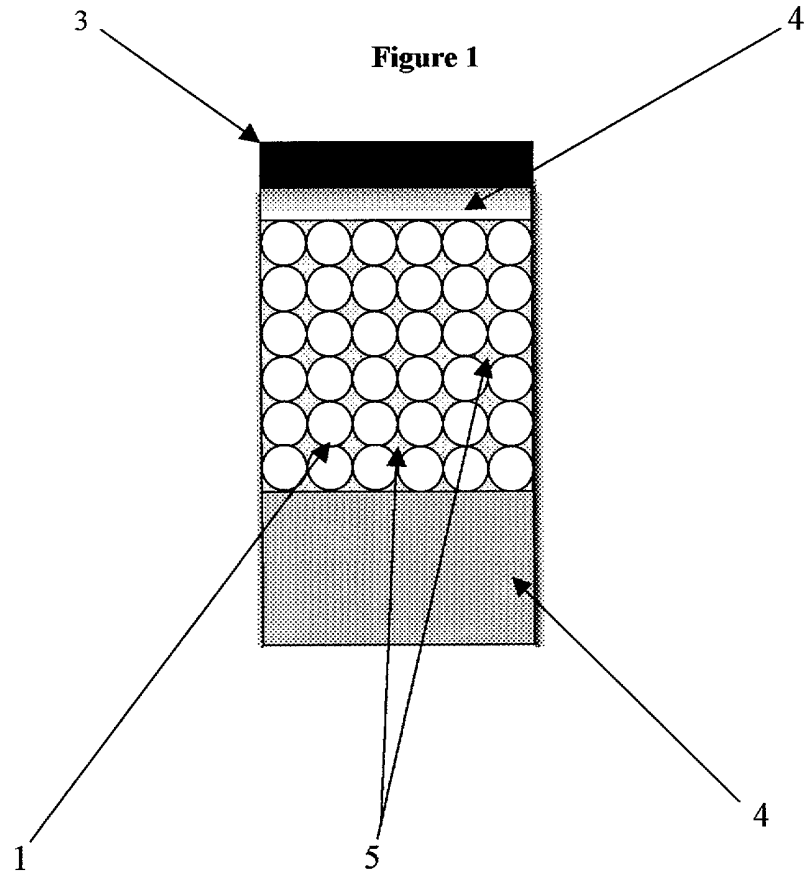


Figure 2

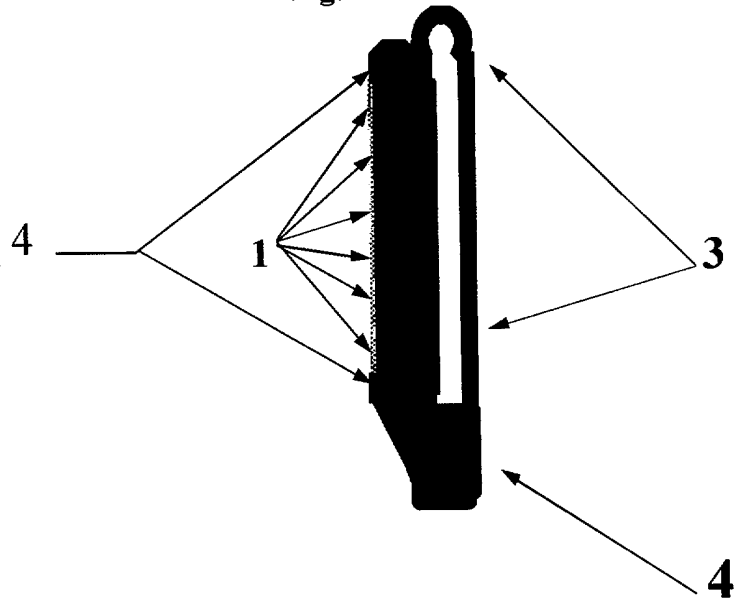
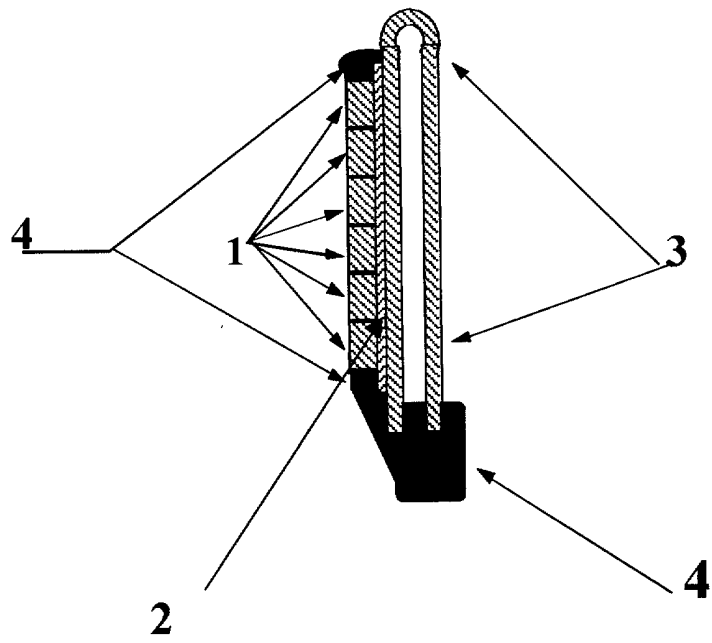


Figure 3



DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	DE 200 10 749 U (LINKE SANDER) 31 octobre 2001 (2001-10-31) * abrégé * * page 3; figures 1-3 *	1	A45F5/02 B25H3/00
X	US 5 758 807 A (WRIGHT ROBERT A) 2 juin 1998 (1998-06-02) * colonne 2, ligne 19 - colonne 3, ligne 20; figures 1,2 *	1	
X	US 3 233 802 A (LUDWICK THOMAS E) 8 février 1966 (1966-02-08) * colonne 2, ligne 15-58; figures 1,4 *	1	
A	US 4 307 825 A (PATTERMANN NORBERT C) 29 décembre 1981 (1981-12-29) * colonne 2, ligne 67 - colonne 3, ligne 2; figure 1 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			A45F
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
12 février 2003		Lang, D	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS			
<p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>			

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0211001 FA 624901

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **12-02-2003**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 20010749	U	31-10-2001	DE 20010749 U1	31-10-2001
US 5758807	A	02-06-1998	AUCUN	
US 3233802	A	08-02-1966	AUCUN	
US 4307825	A	29-12-1981	AUCUN	